



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cadre de référence pour le poste de Directeur exécutif de l'Organisation Internationale du Café

LONDRES, le 24 janvier 2017 — A sa 118e session (extraordinaire) qui s'est tenue le 23 janvier 2017, le Conseil international du Café a approuvé le cadre de référence, joint au présent communiqué de presse, pour le poste de directeur exécutif de l'OIC. Les gouvernements Membres sont priés de communiquer au Secrétariat le nom des candidats qu'ils appuient, accompagné de leurs curriculum vitae et d'une lettre personnelle de motivation, à ed@ico.org ou par courrier adressé au Chef du Service financier et administratif, Organisation internationale du Café, 22 Berners Street, Londres W1T 3DD, avant le **23 février 2017** au plus tard. Les candidats sont tenus d'indiquer dans leurs lettres de motivation que, aux fins de la protection des données, ils consentent à ce que leur curriculum vitae et leur lettre puissent être communiqués au Comité de présélection de l'Organisation.

À propos de l'Organisation internationale du Café

Fondée en 1963, l'Organisation internationale du Café (OIC) est la principale organisation intergouvernementale pour le café, réunissant des gouvernements exportateurs et importateurs pour faire face aux défis du secteur mondial du café grâce à la coopération internationale. Ses gouvernements Membres comprennent 42 pays producteurs de café et 35 pays consommateurs de café. En savoir plus à www.ico.org.

CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LE POSTE DE DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

Les candidats retenus doivent avoir une connaissance approfondie et une grande expérience du secteur du café. Ils doivent également posséder de solides compétences en matière de bonne gestion d'une organisation de la taille et de la complexité de l'Organisation internationale du Café, y compris l'administration du personnel, la gestion des budgets et une expérience de la mobilisation de fonds. Une expérience de la conduite d'études analytiques, y compris des études économiques, ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets de renforcement des capacités serait souhaitable.

Les candidats doivent avoir les qualités requises pour bénéficier d'un large soutien de la part des Membres de l'Organisation internationale du Café et doivent, au moins, remplir les conditions suivantes :

a) Nationalité

Les candidats doivent être des ressortissants des pays Membres de l'OIC et bénéficier de l'aval de leurs gouvernements respectifs.

b) Antécédents

Ils doivent être titulaires au moins d'un diplôme universitaire délivré par une université reconnue ou par un établissement d'enseignement supérieur.

c) Expérience professionnelle

Au moins quinze (15) ans d'expérience professionnelle, dont un minimum de cinq (5) ans comme cadre supérieur dans la haute fonction publique, les organisations internationales, le commerce ou l'industrie. Une expérience de la mobilisation de fonds et de la gestion des projets est souhaitable, une expérience dans le domaine des produits de base, en particulier le café, est essentielle.

d) Âge

Conformément aux règles de l'ONU, il n'existe aucune restriction sur l'âge des candidats.

e) Langues

Une excellente connaissance de l'anglais, tant écrit que parlé, est essentielle. Une connaissance d'une ou plusieurs des autres langues officielles de l'Organisation (espagnol, français et portugais) serait souhaitable.

Conditions d'emploi

Les conditions d'emploi sont comparables à celles des fonctionnaires homologues d'organisations intergouvernementales similaires. Le traitement sera l'équivalent en livres sterling d'un traitement brut de 194 136 dollars par an, plus l'indemnité de poste. Le contrat sera d'une durée de cinq (5) ans.